



## Le Projet de l'Enseignement Catholique de Charente Maritime.

En préambule de son projet, l'Enseignement Catholique diocésain tient à rappeler son attachement :

**Aux orientations pastorales du diocèse de La Rochelle et de Saintes.  
Au préambule du statut de l'Enseignement Catholique Français.**

### Notre orientation prioritaire.

**Un enseignement catholique diocésain qui veut mobiliser les communautés éducatives autour de la place à donner à l'élève.**

Au soir des assises nous ne pouvions manquer de nous interroger sur le point suivant :

**Quelle place donnons –nous à la parole de l'enfant, du jeune dans notre établissement ?**

Si cette question est ressortie aussi nettement de nos assises c'est qu'il nous apparaît que la parole de l'enfant et du jeune est nécessaire aujourd'hui.

Il nous est donc demandé de « faire de la place » pour la parole des jeunes.

Mais pas n'importe comment, pas n'importe quelle parole, pas n'importe quand.....

Comment entendre la parole de l'élève ? Ou dit autrement: que faisons-nous de la parole des élèves ?...

La difficulté principale est la gestion de cette parole de l'élève. En effet, elle bouscule souvent des choses en place, des acquis, et réveille ce que nous ne voyions plus.

Il nous faut être vigilants à deux niveaux :

- Une parole d'élève peut être reconnue en tant que telle, mais elle peut aussi se négocier; cela demande du temps, de la disponibilité, de la patience et peu de préjugés.
- La parole de l'élève doit toujours être entendue, donc reconnue, donc prise en compte; en aucun cas, elle reste lettre morte ... Sommes-nous prêts à aller jusqu'au bout de cette exigence ? Quelles limites nous donnons-nous ? Quels moyens mettons-nous en œuvre (humains et financiers) pour répondre à leurs attentes ?....

**Si la question de la place donnée à la parole de l'élève est importante, c'est bien parce qu'elle renvoie à la question de la place donnée à l'élève.**

**Nous savons bien que cette place doit être centrale mais comment avancer pour que tel soit le cas?**

**En responsabilisant tous les membres de la communauté éducative et des équipes d'enseignants.**

Pour avancer il faut faire confiance aux communautés éducatives pour conduire l'établissement en fonction d'un projet éducatif c'est à dire en fonction du besoin des jeunes.

Les communautés éducatives doivent s'appropriier le projet éducatif et le projet d'établissement qui tient compte à la fois des intentions, des ressources et des contraintes.

Pour cela

1. **Responsabiliser tous les membres des communautés éducatives : faire que le projet éducatif et le projet d'établissement soient une référence effective pour tous.** Qu'ils répondent à la question: " Qu'est-ce que réussir pour vous ?"
2. **Privilégier la responsabilité des établissements et des équipes d'enseignants. Changer le mode de pilotage des établissements.**
3. Travailler la place des parents dans l'institution.

En facilitant la construction de liens entre les savoirs par le biais de l'interdisciplinarité pour mieux mettre la personne au centre de l'acte pédagogique.

Pour cela

1. **Prévoir, en confectionnant l'emploi du temps des classes, la possibilité de plages de concertations disciplinaires et interdisciplinaires pour les enseignants.**  
et
2. **Prévoir dans l'emploi du temps des plages interdisciplinaires pour les enseignants de collège et de lycée.**

En initiant des « heures de vie de l'établissement » ou du « niveau de classe » articulées sur une pratique régulière des heures de vie de classe.

En permettant aux élèves de cultiver leurs talents :

Pour cela

1. **Développer les activités artistiques et culturelles à tous les niveaux et en particulier dans les sections technologiques et professionnelles.**
2. **Demander à chaque élève de s'engager dans la vie citoyenne, associative, ecclésiale, l'accompagner et lui donner les moyens d'en rendre compte.**

En mobilisant la communauté chrétienne autour de la proposition :

**Aujourd'hui, proposer l'accompagnement des catéchistes et l'écriture du projet catéchétique.**

**Ne faut-il pas débattre au niveau des réseaux entre parents et personnel enseignant et éducatif de cette place à donner aux élèves?**

Un document intitulé « **changer de regard sur les personnes** » est issu des journées nationales des assises sur l'évaluation et la réussite des 4 et 5 avril 2006. Le 14 juin 2006, à la suite du forum diocésain du 17 mai 2006, le conseil d'administration du CODIEC a décidé de se référer à ce document. Il a donc demandé d'ajouter au projet diocésain la déclaration suivante :

Une communauté éducative qui réussit est une communauté éducative qui prend en considération la personne comme : Un être en devenir, un être fragile, un être relié.

